

Bibliographie : Repos dominical et jours fériés

TEXTES

***Code du travail**

- Articles L. 3134-1 à L. 3134-15
- Articles R. 3134-1 à R. 3134-4, R. 3135-4
- Article L. 3133-8 (journée solidarité)

***Statuts locaux**

- Statut du Bas-Rhin du 25 juin 1938
- Statut du Haut-Rhin du 29 juin 1928
- Statut de la Moselle du 18 mai 2015
- Arrêté du Préfet de Moselle du 28 mai 2015
- Statut de Strasbourg du 6 février 1917, modifié le 28 juin 2013

***Accord territorial (rémunération et repos compensateur)**

- Accord territorial interprofessionnel du 6 janvier 2014 relatif au repos dominical
- Arrêté du 15 juillet 2014 portant extension de l'accord territorial du 6 janvier 2014 à l'exclusion de la Moselle (JO 10 août 2014)

BIBLIOGRAPHIE

- Le droit local du travail applicable en Alsace-Moselle, par Me Jean-Yves SIMON, 4e édition, 2012, Publications de l'IDL
- Jurisclasseur Alsace-Moselle (auteur : Laurence GRISEY MARTINEZ) :
 - > Fascicule 660, Repos dominical et jours fériés
 - > Fascicule 661, Repos dominical et jours fériés dans les exploitations commerciales
 - > Fascicule 663, Réglementation applicable aux jours fériés